

Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségard, 2 octobre 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (424r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségard, 2 octobre 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50813>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 octobre 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ségard, Émile](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin fait des recommandation pour la composition et la mise en page du prochain numéro du journal *Le Devoir*, qui comprendra le rapport de la gérance de la Société du Familistère.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Œuvres citées« Société du Familistère de Guise. Association coopérative du capital et du travail. Exercice 1881-82. Assemblée général ordinaire. Séance du 1er octobre 1882, à 3 h. du soir », *Le Devoir*, t. 6, n° 213, 8 octobre 1882, p. 625-632.

[En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/0626/50/836/0/0>, consulté le 03 août 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024
